

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 06 avril 2022

### **Ambition zéro carbone - Hausse du prix des carburants : La Rochelle Agglomération s'engage et paie les covoiturages sur l'application Klaxit**

Une solution à la fois bénéfique pour l'environnement et pour réaliser des économies, le **covoiturage s'inscrit pleinement au sein des actions de l'Agglomération pour atteindre la neutralité carbone à l'échelle du territoire. Il répond également aux difficultés actuelles que rencontrent les ménages avec la hausses inédites des prix du carburant. Les citoyens cherchent des solutions pour réduire le coût de leur voiture.**

**Pour répondre à ces attentes, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Communauté d'agglomération de La Rochelle subventionne les trajets en covoiturage sur l'application Klaxit, leader français du covoiturage domicile-travail, dans les 28 communes de la Communauté d'agglomération et ses 171 811 habitants. Pour les passagers, les trajets sont offerts par la Communauté d'agglomération de La Rochelle quelle que soit la distance parcourue, quand les conducteurs sont rémunérés 120€ / mois en covoiturant régulièrement. En divisant les frais par 2 ou 3 (en fonction du nombre de passagers), le covoiturage est une solution pérenne et durable pour maîtriser son budget automobile. Bien meilleurs pour la planète, cette pratique de mobilité contribue à la diminution de la part que représentent les transports (25 %) dans le réchauffement climatique.**

### **La Rochelle, ville qui covoiture le plus en Nouvelle-Aquitaine**

**La Rochelle est la ville qui covoiture le plus en Région Nouvelle-Aquitaine selon les données de l'Observatoire. Parmi les villes qui réalisent plus de 1.000 trajets en covoiturage en Région Nouvelle-Aquitaine sur le mois de mars 2022, tout opérateur confondu : alors qu'elle compte 7 fois moins d'habitants, La Rochelle réalise le plus grand nombre de trajets (près de 3 000) et passe devant la capitale régionale, Bordeaux qui comptabilise quant à elle, 1 814 trajets.**

Dans la Communauté d'Agglomération, 300 000 déplacements en voiture sont réalisés chaque jour entraînant ainsi un coût important pour les ménages, qui n'ont le plus souvent pas de solution alternative. La Communauté d'Agglomération de La Rochelle s'est engagée dans une politique innovante et ambitieuse sur le territoire en développant le **covoiturage domicile-travail** pour augmenter le pouvoir d'achat de ses citoyens et participer à la transition écologique du territoire.

Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit ([www.klaxit.com](http://www.klaxit.com)) et ayant pour origine ou destination l'une des 28 communes de La Rochelle Agglomération sont subventionnés par la collectivité. Concrètement, les conducteurs reçoivent 2€ par passager transporté (gain moyen constaté pour une distance de 20km), et jusqu'à 4€ par trajet et par passager, soit 120€/mois en covoiturant régulièrement. Côté passager, les trajets sont offerts par La Rochelle Agglomération quelle que soit la distance parcourue.

Avec la hausse considérable du prix des carburants, **429 trajets ont été financés par La Rochelle Agglomération** sur la première quinzaine de mars 2022, soit 2 fois plus que sur la même période un mois auparavant, ce qui confirme l'intérêt grandissant pour le dispositif.



## Klaxit récompense les nouveaux conducteurs qui changent leur habitude

La Rochelle Agglomération applique la formule magique Klaxit sur le territoire en subventionnant les trajets pour créer un intérêt économique pour les conducteurs et les passagers, permettant ainsi de **dépasser les freins au covoiturage pour aller au travail**. Pour faire franchir le premier pas aux conducteurs, Klaxit propose également deux coups de pouce exclusifs :

1. Une **carte cadeau de 20€** offerte à chaque conducteur réalisant son premier covoiturage sur Klaxit.
2. **Offre de parrainage : 10€ pour le parrain / 25€ pour le filleul**, à chaque proche parrainé<sup>1</sup>

### À propos de Klaxit

Lancé en 2014 par Julien Honnart (CEO) et Cyrille Courtière (CTO), Klaxit est le leader européen du covoiturage domicile-travail. En juillet 2019, Klaxit a racheté iDVROOM, filiale covoiturage de la SNCF.

Pour créer des réseaux de covoiturage locaux, Klaxit s'appuie sur les entreprises, qui proposent le service à leurs collaborateurs, et les collectivités territoriales, qui subventionnent les trajets effectués en covoiturage. En septembre 2021, Klaxit compte 300 entreprises clientes dont 80% des sociétés du CAC40 ayant souscrit à une solution de covoiturage et 30 collectivités locales partenaires.

Klaxit a levé plus de 4 millions d'euros avec Via ID, RATP, Sodexo, MAIF et Aviva Impact Investing France (Inco). Plus d'informations sur Klaxit : <http://www.klaxit.com/>

### Contacts presse

#### Klaxit

- Émilie ZAGOZDA - 06 49 75 43 58 - [emilie.zagozda@gen-g.com](mailto:emilie.zagozda@gen-g.com)
- Claire DELZESCAUX - 07 60 72 87 11 - [claire.delzescaux@gen-g.com](mailto:claire.delzescaux@gen-g.com)
- Kit presse : <https://content.klaxit.com/redirects/klaxit-kit-presse>

#### Communauté d'Agglomération de La Rochelle :

Bureau presse / Responsables des relations médias

Cabinet du Maire de La Rochelle et Président de la Communauté d'Agglomération

Géraldine de Oliveira - +33 (06) 78 82 95 04 - [geraldine.de-oliveira@ville-larochelle.fr](mailto:geraldine.de-oliveira@ville-larochelle.fr)

Anne Michon - +33 (06) 17 01 43 72 - [anne.michon@agglo-larochelle.fr](mailto:anne.michon@agglo-larochelle.fr)

---

<sup>1</sup> À chaque parrainage accompli, le parrain obtient 10€, et le filleul 20€ en carte cadeau après son premier trajet conducteur plus 5€ de bonus à l'issue de son 6ème trajet. Dans la limite des budgets disponibles.